



La section internationale de chinois de Montpellier

蒙彼利埃学区中文国际班



Les textes de référence sont disponibles sur le site Eduscol, rubrique
Scolarité et parcours de l'élève > Organisation des enseignements >
Enseignements européens et internationaux > Sections internationales



*

La section internationale de chinois

La section internationale de chinois est un parcours d'excellence qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances approfondies de faits culturels relatifs à la langue et de concourir à la formation personnelle et à l'éducation à la citoyenneté.

L'enseignement du chinois en section internationale permet aux élèves d'acquérir une pratique de la langue, écrite et orale, de haut niveau.

Seule structure d'enseignement du chinois en section internationale de l'académie de Montpellier, les élèves ont la possibilité de :

- commencer l'apprentissage du chinois dès le CE1 au sein de la section internationale de chinois des écoles Chengdu, Benoîte Groult ou Sun Yat Sen de Montpellier ;
- poursuivre leur scolarité, à partir de la 6ème au sein de la section internationale de chinois des collèges Fontcarrade ou François Rabelais de Montpellier et à partir de la seconde au lycée Jules Guesde de Montpellier.

Toutes les formations qui permettent la poursuite d'études avec la langue chinoise sont disponibles sur le site de l'Onisep à l'adresse suivante : <http://geolocalisation.onisep.fr/>





Horaires et programme d'enseignement

	En école élémentaire	Au collège et au lycée	
Enseignements spécifiques Horaires hebdomadaires	<u>Langue chinoise :</u> Au moins 3 heures hebdomadaires de chinois sont incluses dans l'emploi du temps de la semaine Apprentissages des caractères, poèmes, saynètes, chants, jeux sérieux, initiation aux mathématiques et à la culture chinoise	<u>Langues et littérature chinoises :</u> 3 à 6 heures s'ajoutent aux horaires ordinaires d'enseignement	<u>Mathématiques :</u> 1 heure et demie en moyenne s'ajoutent à l'enseignement de mathématiques ordinaire



Equipes enseignantes

- A l'école élémentaire, les enseignants titulaires de l'éducation nationale sont recrutés sur profil spécifique et possèdent une connaissance significative du monde chinois et de sa culture, acquises lors d'un séjour prolongé ou d'études universitaires dans le pays. Ils sont chargés d'enseigner le chinois et travaillent en équipe avec des assistants et des enseignants natifs (partenariat...).
- Au collège et au lycée, les enseignants en charge des disciplines spécifiques de la section internationale de chinois sont principalement des locuteurs natifs et disposent des qualifications nécessaires pour enseigner leur discipline. Outre leurs qualifications pour enseigner la discipline concernée, ils font état d'une expérience internationale avérée et bénéficient, dans l'ensemble des compétences langagières, d'un niveau correspondant au niveau C2 du cadre européen commun de référence pour les langues.



Admission des élèves

Les sections internationales scolarisent ensemble, sans sectorisation ni frais de scolarité supplémentaires, des enfants de familles étrangères installées en France, des enfants binationaux, des enfants français ayant effectué une partie de leur scolarité dans un pays où est parlée le chinois ou, plus généralement, attestant d'un niveau suffisant pour l'apprentissage du chinois.

L'admission en section internationale de chinois nécessite au préalable de vérifier l'aptitude des élèves à suivre les enseignements dispensés : cette vérification se fait sur la base d'un dossier faisant état de la motivation et d'un éventuel projet accompagné d'un examen démontrant principalement que les élèves disposent de compétences suffisantes en chinois (les élèves étrangers doivent attester d'une connaissance suffisante du chinois et du français pour suivre le cursus).

À l'école élémentaire, l'examen est constitué d'une épreuve orale. Au collège et au lycée, il est constitué d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. L'admission des élèves débutants est possible dans le premier degré et exceptionnellement à l'entrée du collège au regard de l'excellence du dossier scolaire et en fonction des places disponibles.

- Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées dès le mois de janvier, à partir du dossier de candidature, téléchargeable en ligne sur le site de la DSDEN de l'Hérault***. à compléter et à remettre impérativement aux écoles et établissements avant la fin du mois de mars.
- Des réunions d'information pour les familles sont organisées dans les écoles Chengdu / Groult et Sun Yat Sen en février et dans les collèges Rabelais et Fontcarrade ainsi qu'au lycée Jules Guesde en janvier.
- Les tests destinés à apprécier le niveau de connaissance du chinois se dérouleront en mai pour les élèves candidats en écoles élémentaires et en mars / avril pour les élèves candidats en collèges et lycées.
- Les résultats seront publiés courant juin sur le site de la DSDEN de l'Hérault***

<https://www.ac-montpellier.fr/dsden34/cid147484/sections-internationales>



Diplômes "option internationale"

La section internationale de chinois prépare à l'option internationale du diplôme du Brevet des Collèges (DNBI) et à l'option internationale du baccalauréat (OIB)



Section internationale chinois - du CE1 au CM2

※ Ecole Benoîte Groult - 99 rue de Puech Villa 34070 Montpellier

Tél : 04 67 60 17 80 courriel : ce.0342412M@ac-montpellier.fr

※ Ecole Sun Yat Sen - 803 Rue de la Croix de Figuerolles 34070 Montpellier

Tél : 04 67 75 58 32 courriel : ce.0340515A@ac-montpellier.fr

※ Ecole Chengdu - 74 rue Ray Charles 34000 Montpellier

Tél : 04 67 22 64 20 courriel : ce.0342315G@ac-montpellier.fr



Section internationale chinois - de la 6^{ème} à la 3^{ème}

※ Collège François Rabelais - 200 rue de Malbosc 34080 Montpellier

Tél : 04 99 77 21 21 courriel : ce.0342131G@ac-montpellier.fr »

※ Collège Fontcarrade - 653 rue de Fontcarrade 34070 Montpellier

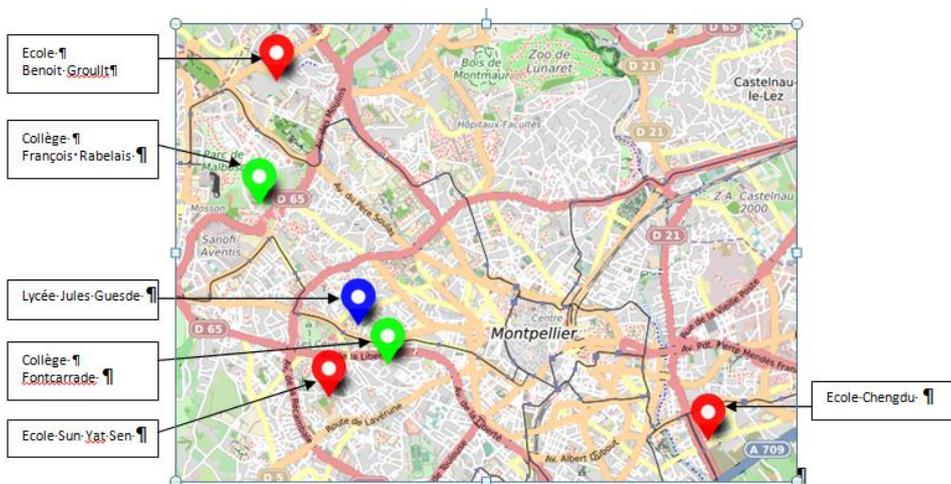
Tél : 04 67 06 88 11 courriel : ce.0340051G @ac-montpellier.fr »



Section internationale chinois - de la 2nde à la Terminale

Lycée Jules Guesde - 110 Avenue de Lodève 34070 Montpellier

Tél : 04 67 10 33 70 courriel : ce.0340040J@ac-montpellier.fr



Contact :

Toute demande de renseignement complémentaire peut être adressée

- Pour les écoles Chengdu, Groult et Sun Yat Sen : par courriel à l'adresse cpdlv@ac-montpellier.fr
- Pour les collèges Rabelais et Fontcarrade ainsi que le lycée Jules Guesde : directement aux chefs d'établissement

Partenaires :

Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération.

Tél.: 04 67 91 48 86 – courriel : ce.recdaric@ac-montpellier.fr

Institut Confucius de Montpellier

www.institut-confucius-montpellier.org

www.facebook.com/institutconfuciusmontpellier